



Réforme de l'Etat :

La CGT, engagée pour le service public !

Le 24 juillet 2018, le Premier Ministre envoyait aux Préfets une circulaire, leur demandant de lui faire remonter leurs propositions de réorganisation des services déconcentrés de l'Etat dans leur Région. Pour la CGT, cela sous-entend : comment supprimer des postes. La CGT avec d'autres organisations, a rapidement réagi, en exigeant la tenue d'une rencontre régionale avec le Préfet de Région et les responsables des DDI.

Cette réunion s'est tenue le 15 octobre dernier, simultanément aux réunions qui se sont tenues dans chaque Comité Technique (CT) en région, sur le même sujet. Officiellement, c'était des réunions de « concertation ».

UNE CONCERTATION, QUELLE CONCERTATION ?

Qui peut croire que les agents et leurs syndicats sont, dans les différents CT, véritablement associés aux décisions, surtout au regard du calendrier très serré annoncé ?

C'est un nouveau pan de la construction républicaine qui va être mis à mal. En effet, c'est la notion fondamentale, pour nos concitoyens, de Service Public au service du public, c'est-à-dire de chacune et chacun d'entre nous, avec toutes ses garanties d'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, qui est attaquée. Ces garanties sont celles qui constituent l'essence profonde du statut de fonctionnaire à savoir l'indépendance du fonctionnaire pour exercer ses missions et mettre en application des lois et textes réglementaires de manière uniforme.

Pour la CGT, les causes de la dégradation actuelle des services de l'État, ne sont pas à chercher dans l'évolution sociétale mais bien dans les bilans désastreux – d'ailleurs jamais réalisés – de la RGPP, MAP, RéATE et réforme territoriale de l'État.

Construction et entretien routiers, aménagement foncier, ingénierie territoriale, urbanisme, etc..., la liste n'est pas exhaustive des missions transférées ou abandonnées, entraînant à chaque fois la désorganisation des services, des suppressions de postes, des agents qui n'en peuvent plus d'exploser sous la charge de travail, tout en vivant la frustration de ne pas y arriver, ou pour certains c'est la légitimité même de leur travail qui est attaquée, avec des postes vidés de leurs contenus. Le malaise est palpable quand on voit l'augmentation du nombre de postes mis vacants aux trois derniers cycles de mobilité. L'annonce du transfert de certaines missions au nom de l'efficacité budgétaire ne fera qu'aggraver la situation. « Action Publique 2022 » c'est la suppression de 120 000 fonctionnaires dont 50 000 pour l'État, soit en moyenne 500 emplois de fonctionnaires en moins par département.

Un exemple parmi d'autres : l'ARS

Malgré son statut particulier, l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté (ARS) n'est pas épargnée par la logique néfaste du programme Action Publique 2022.

Baisse des dépenses publiques et réduction d'emplois servent régulièrement de prétextes aux réorganisations. Les chiffres sont parlants : le plafond d'emploi qui était de 455 ETPT en 2016, 436 ETPT en 2018 serait prévu à... 420 ETPT en 2019 ! Derrière la froideur des chiffres, il y a des êtres humains, des contrats non renouvelés, des départs à la retraite non remplacés, des fiches de postes bricolées, une perte de sens du travail...

Quant aux missions, celles-ci sont régulièrement passées à la moulinette de la « revue des missions », avec son cortège de dégradation de missions, de privatisations, d'abandon à des opérateurs privés...

Pourtant, dans le secteur « santé environnement », les récents scandales et événements, dans le domaine de l'alimentation, de l'habitat... nous rappellent la nécessité de défendre et développer les services publics chargés de ces thématiques, avec des fonctionnaires en nombre suffisant pour les mettre en œuvre. Avec la CGT, le personnel de l'ARS, attaché à la qualité de son travail, ne baisse donc pas les bras et se mobilise pour la défense du service public.

La CGT propose une autre vision de la réforme de l'État :

- le renforcement de la spécificité et de l'unicité des services publics qui doivent apporter la garantie d'une couverture de l'ensemble du pays et la capacité d'assurer la mise en œuvre de politiques publiques nationales égales, justes et solidaires, avec la transformation des directions départementales ou régionales en véritables directions techniques de l'Etat de plein exercice.
 - Égalité d'accès et égalité de traitement de tous les citoyens-usagers quelles que soient leurs origines, leur lieu de vie et mode d'existence, ce qui est le propre des administrations de l'État,
 - des services publics présents à tous les niveaux institutionnels des ministères jusqu'au niveau infra-départemental, dotés de Services Techniques de l'État d'un haut niveau d'expertise et de technicité en capacité de répondre aux problématiques locales, dans le souci de l'intérêt général,
 - le renforcement du statut public des agents, seul à même de préserver la neutralité du service public,
 - l'abandon de toute externalisation des missions, contrairement au discours dominant qui préside à AP2022 : les services publics ne sont pas un coût mais permettent le développement des richesses.

Le 6 décembre 2018

ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

En décembre 2018

la cgt

VOTEZ POUR DES ÉLU-E-S

ENGAGÉ-E-S

ENGAGÉ-E-S POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS...

ENGAGÉ-E-S POUR LA DÉMOCRATIE SOCIALE...

ENGAGÉ-E-S POUR LE SERVICE PUBLIC...

FONCTION PUBLIQUE

des femmes et des hommes artisans du quotidien

#LE6DECEMBREJEVOTECGT

Votez et faites voter CGT

Comité Régional CGT Bourgogne-Franche-Comté

17 rue du Transvaal 21000 DIJON - Tél. 03 80 67 35 67

Mail : bourgognefranchecombe@cgt.fr - Site : <http://cgtbourgognefranchecombe.fr/>